

Sexe, intimité et institution

Responsables d'institutions et professionnel·le·s du milieu, prenez note: Santé Sexuelle Suisse et INSOS Suisse viennent de publier un guide pour aider les institutions à accompagner les personnes avec handicap. Le sujet: sexualité, intimité et vie de couple.

Texte Patrick Dubach Photo Shutterstock



La question de la sexualité est devenue pratiquement incontournable dans notre société. Pourtant, le fait que les personnes avec handicap disposent également d'un droit à la sexualité semble parfois oublié. Ces personnes aussi veulent vivre une sexualité, avoir une vie intime et satisfaire leurs besoins corporels. La sexualité est un droit humain qui nous accompagne tout au long de notre vie.

Les organisations Santé Sexuelle Suisse et INSOS Suisse ont publié un guide conjoint qui traite de ce droit fondamental et par lequel elles entendent sensibiliser les institutions et le réseau professionnel aux questions de sexualité, d'intimité et de vie de couple. Selon leurs propres dires, ce guide, disponible sous forme de brochure, vise à être un outil d'accompagnement et un générateur d'initiatives pour les institutions où évoluent des personnes avec handicap. Vu le grand nombre de personnes avec handicap qui utilisent les offres de logement en institution et vivent dans des foyers en Suisse, il est important que ces lieux prennent en main les questions de la sexualité, de l'intimité et de la vie de couple.

La brochure détaillée de 70 pages donne envie d'apprendre plus sur cette thématique aux multiples facettes et d'élaborer ses propres concepts et lignes de conduite. Les lectrices et lecteurs y trouveront non seulement des informations techniques et juridiques, mais aussi des suggestions orientées vers la pratique. Chaque chapitre se clôt sur des questions pratiques axées sur le quotidien, qui encourageront les institutions à porter un regard critique sur elles-mêmes et faire un bilan de leur situation.

Après une introduction, les principes de base sont présentés et des notions telles que la santé sexuelle, le développement sexuel, la diversité sexuelle et l'éducation sexuelle sont explicitées. Ces explications théoriques sont suivies de questions qui rétablissent le lien avec la pratique, par exemple: «Mon institution a-t-elle une position claire sur la sexualité? Cette position est-elle connue de mon équipe?»

Les multiples facettes de la sexualité

Il faut savoir que le guide s'appuie sur une notion large de la sexualité, qui couvre aussi l'intimité, la tendresse, les sentiments, les désirs ou les fantasmes, notamment. Une éthique sexuelle ne se limite donc pas simplement à prévenir les agressions sexuelles ou les grossesses non désirées: elle implique aussi d'amener les personnes concernées à jouir pleinement de leur corps et des sensations.

Concrètement, cela veut dire que, selon cette interprétation, les personnes accompagnantes n'ont pas seulement pour tâche de protéger les personnes avec handicap d'abus sexuels, mais aussi de les soutenir dans leur sexualité le cas échéant – que ce soit dans la recherche d'une

assistance sexuelle adaptée ou en les aidant à nouer de nouveaux contacts. Les professionnel·le·s travaillant dans des foyers doivent par ailleurs être prêts à ce qu'un couple se forme au sein du foyer ou souhaite un enfant. L'échange avec toutes les personnes impliquées (parents, curateur·trice, etc.) est ici essentiel.

Le guide précise également que la question de la sexualité des personnes avec handicap n'évolue pas dans un vide juridique. En particulier le droit à l'information et le droit à la contraception doivent être soulignés: selon la loi, les personnes avec handicap doivent avoir un accès adéquat à l'information, aux conseils et aux moyens de contraception. L'éducation sexuelle doit être offerte de manière proactive. Il est également important de protéger les personnes avec handicap de la violence, des agressions et des abus sexuels, qui ne doivent pas être des sujets tabous. L'éducation, l'information et la liberté de parole sur le sujet sont des conditions indispensables au sein d'une institution et des étapes clés de la prévention. Vu la différence des rapports de force qui existe souvent entre les professionnel·le·s et les personnes accompagnées, la plus grande vigilance est requise de la part de toutes les personnes impliquées. Tout comme avec la charte pour la prévention, une politique de la tolérance zéro doit être appliquée contre tout comportement inapproprié.

Entre protection et autodétermination

Gérer la question de la sexualité, de l'intimité et de la vie de couple est une tâche délicate pour les responsables d'institutions et les personnes accompagnantes, compte tenu de la zone grise dans laquelle ils évoluent constamment. D'une part, ils sont investis d'une mission de protection et de l'autre, ils veulent offrir aux personnes avec handicap un espace de vie optimal qui favorise l'épanouissement d'une sexualité saine et librement choisie.

Les lectrices et lecteurs trouveront à la fin du guide une liste de contrôle sur le travail conceptuel permettant aux responsables d'institutions d'élaborer leur propre concept pratique sur la sexualité, l'intimité et la vie de couple. Des normes et des directives contraignantes sur ces questions sont indispensables à un accompagnement pour adultes réussi qui crée clarté et transparence pour toutes les personnes impliquées. Le guide se conclut sur une série de liens complémentaires renvoyant vers des centres de conseil, des plateformes d'information, des organisations professionnelles et des réglementations légales.



Le guide coûte 15 CHF et est disponible au format PDF ou en brochure papier en français, en allemand et en italien.
www.sante-sexuelle.ch > shop
www.insos.ch > Prestations et produits > Publications

* SANTÉ SEXUELLE SEXUELLE GESUNDHEIT SALUTE SESSUALE

SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA

se présente

SANTÉ SEXUELLE SUISSE (SSCH) est une organisation indépendante à but non lucratif, fondée en 1993 par ses membres, les centres de conseil en santé sexuelle et les services spécialisés d'éducation sexuelle actuels. Les droits humains universels et les droits sexuels qui en découlent constituent, pour SSCH, la base de la promotion de la santé sexuelle. SSCH élabore des informations indépendantes et de qualité sur la santé sexuelle et les met à disposition de ses membres et du grand public. Elle met ces connaissances à profit dans les processus politiques. SSCH promeut par ailleurs la santé sexuelle en Suisse et se concentre sur l'éducation sexuelle, la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et la santé reproductive. SSCH soutient la mise en œuvre d'un réseau des différentes organisations du domaine et d'un réseau de professionnel·le·s. Ainsi, elle assure une offre de formations continues qualifiées.

SANTÉ SEXUELLE SUISSE est...

- depuis 2009 membre accrédité suisse de la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF), principale organisation non gouvernementale internationale dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive et des droits humains qui y sont liés: les droits sexuels. SSCH s'engage au niveau national et international pour la promotion et la protection des droits sexuels. Ces droits constituent la base d'une amélioration durable de la santé sexuelle en Suisse et dans le monde;
- depuis 2011 partenaire de la campagne LOVE LIFE et du programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles (PNVI) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP);
- l'organisation faîtière de 80 centres de santé sexuelle et d'éducation sexuelle dans toute la Suisse, ainsi que des deux associations professionnelles dans le domaine de la santé sexuelle: ALECSS et faseg;
- partenaire des hautes écoles en Suisse latine et en Suisse alémanique. Elle contribue à la mise en œuvre et au contrôle de qualité des cours de formation continue en santé sexuelle.

Les activités de SANTÉ SEXUELLE SUISSE

Toute personne a droit à la santé sexuelle. Sans exception. Le droit à des informations et à des conseils pour pouvoir prendre des décisions éclairées en toute autonomie. Le droit de pouvoir utiliser les services du système de santé sans subir de discrimination. Mais pour que ces droits puissent être mis en œuvre, plusieurs mesures doivent être prises:

- des informations facilement compréhensibles (y compris en langue facile à lire et à comprendre) sur différentes questions telles que la pilule du lendemain, la grossesse, les maladies et les infections, le harcèlement et la discrimination, les agressions sexuelles, le mariage forcé ou l'excision;
- des conseils confidentiels et de qualité auprès d'un centre de santé sexuelle, y compris pour les personnes avec handicap;
- l'éducation sexuelle pour les personnes avec handicap: les écoles et les enseignant·e·s peuvent demander des cours aux services professionnels d'éducation sexuelle. Contactez le centre d'éducation sexuelle ou de santé sexuelle de votre canton. Beaucoup de ces centres offrent une éducation sexuelle adaptée aux besoins individuels;
- des ateliers et formations continues à l'intention des responsables d'institutions et du réseau professionnel sur la façon de gérer les questions de sexualité, d'intimité et de vie de couple dans les institutions (sur demande).

SANTÉ SEXUELLE SUISSE

Rue St-Pierre 2, CP 1229, 1001 Lausanne, Tel: +41 21 661 22 33
info@sante-sexuelle.ch, www.sante-sexuelle.ch